



Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION	
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOUM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou DAFFE, Hamady DIALLO & Madiaw DIBO
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

L'élevage au Sénégal est un secteur stratégique qui occupe près de 60²¹% des ménages agricoles. Il représente 4,6²² % du Produit Intérieur Brut et contribue à près de 0,2% à sa croissance qui s'établit à 4,3% en 2014. Le Plan Sénégal Emergent (PSE), nouveau document de politique économique et sociale, envisage de hisser l'élevage parmi les secteurs porteurs de la croissance économique.

Les objectifs stratégiques définis pour le sous-secteur visent le développement de filières de production animale, à l'effet de tirer parti de son énorme potentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création d'emplois et de richesses. A cet effet, il a été retenu qu'une approche intégrée favorisant le développement des chaines de valeur soit adoptée.

Des prérequis à l'atteinte des objectifs assignés ont cependant été identifiés. Ils portent sur(i) la mise en place des infrastructures et équipements pastoraux, (ii) l'amélioration de la mise en marché des produits par le renforcement des équipements de transformation et de commercialisation, (ii) l'amélioration de la santé animale et des conditions sécuritaires, (iii) l'organisation et la professionnalisation des acteurs, (iv) la disponibilité de financements appropriés et (v) l'application effective du code pastoral.

Cependant, l'élevage constitue avec l'agriculture les principales activités des populations rurales pourvoyeuses d'aliments et de revenus monétaires.

Le présent chapitre met en relief la situation du secteur de l'élevage durant l'année 2014, en mentionnant les contraintes qui entravent encore son développement et les stratégies mises en œuvre pour l'atteindre ainsi que ses performances.

²¹ANSD. RGPHAE 2013

²²ANSD. Comptes Nationaux 2014

XI.1. CONTRAINTES DU SECTEUR

Les contraintes majeures qui constituent des freins pour le développement du secteur de l'élevage sont liées à :

- > la faiblesse du budget alloué au sous-secteur compte tenu des besoins en financement
- ➤ les changements climatiques : qui ont un impact direct sur la pluviométrie, les pluies hors saison et les inondations ;
- ➢ la santé animale telles que l'apparition de maladies émergentes, les réémergentes et les transfrontalières notamment la grippe aviaire (réapparu dans la sous-région) et la Maladie de Marek et la faiblesse du taux de couverture vaccinale;
- ➤ le foncier avec la réduction de l'espace pastoral et de l'urbanisation, les lenteurs dans le vote et l'application du Code pastoral avec pour conséquence les conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs et les lenteurs dans la finalisation du document de réformes foncières ;
- la disponibilité de statistiques de qualité du fait que l'élevage n'a jamais eu de recensement.

XI.2. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Les différentes stratégies de développement qui ont été retenues dans le Plan Sénégal Emergent en vue d'améliorer le secteur de l'élevage sont :

- ➤ la mise en place effective d'un système permanent de collecte, d'analyse et de traitement de données, le Système d'information et de Gestion de l'Elevage (SIGEL), indispensable pour un pilotage adéquat du secteur ;
- ➤ la mise en œuvre du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage, préalable indispensable à l'opérationnalisation du SIGEL.
- l'actualisation du Plan national de Développement de l'Elevage (PNDE) en vue d'y intégrer les orientations du PSE en rapport avec l'amélioration de la structuration des segments industriels et familiaux des filières majeures (lait local, bétail-viande, aviculture et cuirs et peaux);
- ▶ le lancement de projets majeurs notamment le Projet d'appui au Pastoralisme du Sahel (PRAPS);
- ➤ la lutte contre le vol de bétail, qui reste un pré requis au développement du secteur, avec plusieurs actions prévues dans ce cadre, allant de la sensibilisation et de l'appui à la mise en place des comités de vigilance, à la

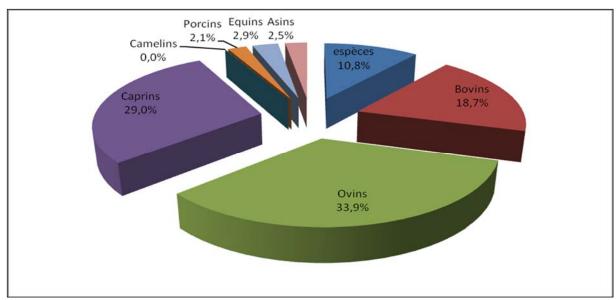
- recherche d'une méthode d'identification du bétail partagée et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- ➢ le processus de révision du Code pénal et du Code de procédures pénales avec un alourdissement des sanctions vis-à-vis des responsables de vol de bétail et de leurs complices sera également suivi ;
- > le code pastoral, qui une fois voté, devra être édité, traduit en langues nationales et largement vulgarisé.

XI.3. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

XI.3.1. ETAT DU CHEPTEL ET DE LA VOLAILLE

XI.3.1.1. Le cheptel

Les effectifs²³du cheptel sont évalués à 16 565 842 têtes en 2014 dont 3 481 000 bovins, 6 294 000 ovins, 5 381 000 caprins, 397 000 porcins, 545 000 équins, 463 000 asins et 4 842 camelins.



Graphique XI-1: Répartition du cheptel en 2014

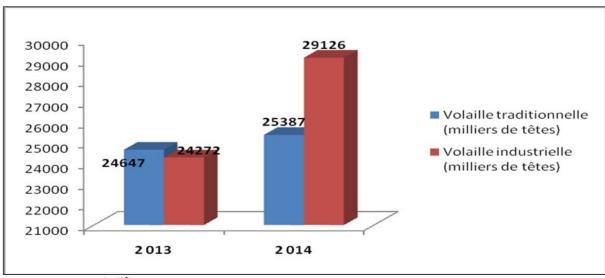
Source : Direction de l'élevage

Ils sont passés de 16 099 000 têtes en 2013 à 16 565 842 têtes en 2014, soit un accroissement annuel de 2,9%. Cette évolution est principalement imputable au relèvement des effectifs des ovins (3,5%), des caprins (3,5%) et des bovins (1,5%) qui constituent l'essentiel du cheptel (91,5%).

²³ DIREL 2014

XI.3.1.2. La volaille

En 2014, les effectifs de la volaille se sont élevés de 11,4% pour s'établir à 54 512 000têtes sous l'effet de la vigueur de la volaille industrielle qui a enregistré une progression de 20,0% de son effectif. Dans une moindre mesure, la volaille traditionnelle a vu ses effectifs augmenter de 3,0% en 2014.

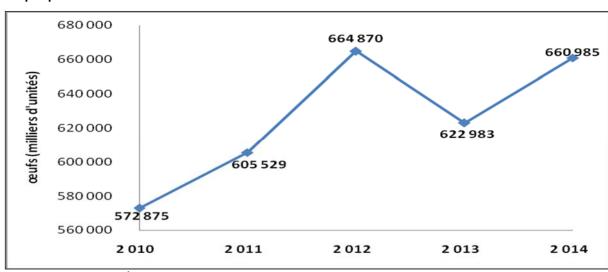


Graphique XI-2 : Evolution des effectifs de volaille en milliers de têtes entre 2013 et 2014

Source : Direction de l'élevage

XI.3.1.3. Les œufs

La production d'œufs s'est redressée en 2014 en ressortant à 660 985 000 unités après avoir atteint 622 983 000 l'année précédente, soit une augmentation de 6,1%. Toutefois, comparativement à son niveau de 2012, la production d'œufs a reculé de 0,6%.

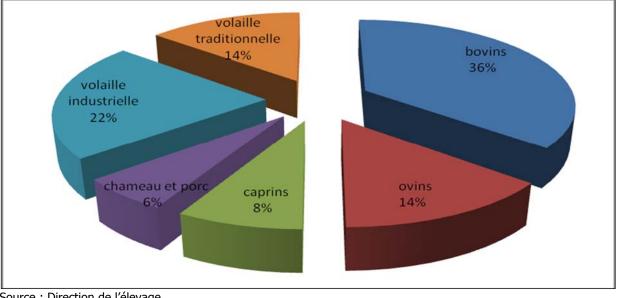


Graphique XI-3: Evolution du nombre d'œufs entre 2010 et 2014

Source : Direction de l'élevage

XI.3.1.4. La viande et les abats

Selon la Direction de l'Elevage, la production de viande et d'abats réalisée en 2014 est estimée à 208 527tonnes contre 216 322 tonnes qui était attendue. Cette situation s'explique principalement par la contreperformance de la sous-filière bovine. Celle-ci, dont le système extensif constitue la composante majeure, a subi, en effet, en 2014, les contrecoups des conditions climatiques qui ont été très défavorables. La baisse de la pluviométrie, a eu comme conséquences, un assèchement rapide des points d'eau temporaires et une forte diminution du disponible fourrager. La zone Sylvopastorale et la vallée du fleuve Sénégal (notamment les régions de Saint Louis, Matam et Louga), zones de prédilection de l'élevage extensif, ont été les plus touchées, avec un déficit pluviométrique allant de 25 à 50% selon la FAO. Outre ces aléas climatiques, de nombreux feux de brousse se sont aussi déclarés, entraînant une réduction importante du pâturage disponible. Tous ces facteurs ont impacté de façon très négative sur la productivité (numérique et pondérale) des troupeaux. La production de viande bovine a ainsi baissé de 5 017 tonnes. Ce repli de la sous filière bovine a été compensé, cependant, par la production de viande de volaille.



Graphique XI-4: Répartition de la production de viande et d'abats en 2014

Source : Direction de l'élevage

Par rapport à l'année 2013, la production de viande et d'abats connait cependant une augmentation de 6 647 tonnes, soit une hausse de 4%. Celle-ci a été portée principalement par la filière avicole industrielle qui évolue toujours dans un contexte de protection, avec la mesure d'interdiction d'importation de produits et matériels avicoles usagés prise en 2005 pour faire face à la menace de grippe aviaire.

XI.3.1.5. Le lait

La production de lait s'est contractée de 1,2% en 2014 pour se situer à 220 421 mille litres en liaison avec le repli de celle issue du système extensif (-17 millions de litre). La baisse de la production de lait du système extensif est liée aux conséquences des conditions climatiques difficiles notées en 2014.

XI.3.1.6. Cuirs et peaux

La production de « cuirs et peaux » suit la même tendance que celle de la viande. Elle est ressortie en baisse de 3,8% en 2014 en s'établissant à 5 118 tonnes, après 5 322 tonnes l'année précédente. Le repli de la production est principalement expliqué par la forte diminution de la production de « cuirs et peaux » de bovins (222 tonnes).

caprins 16

ovins 2

-222 bovins

-250 -200 -150 -100 -50 0 50

Graphique XI-5: Evolution de la production de Cuirs et peaux entre 2013 et 2014 (tonnes)

Source : Direction de l'élevage

XI.3.2. INDICATEURS MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est évaluée à 348 milliards FCFA en 2014 contre 317 milliards FCFA en 2013, soit un accroissement de 9,6%. En volume, la valeur ajoutée de l'élevage a progressé de 4,9% en s'établissant à 237 milliards FCFA en 2014 après 226 milliards FCFA en 2013.

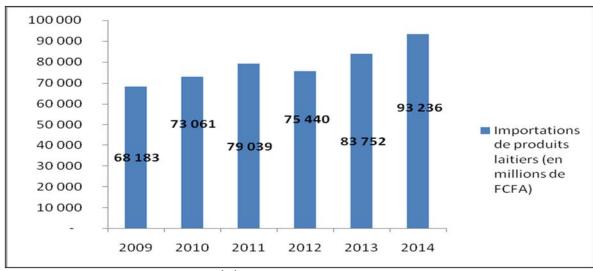
Son poids dans la valeur ajoutée totale en valeur du secteur primaire a connu une hausse pour se situer à 29,8% en 2014 contre 27,5% en 2013. Toutefois, il convient de noter que l'élevage a représenté 4,4% du PIB en valeur 2014. Sa contribution à la croissance du PIB est de 0,2%.

35,0% 29,8% 28,6% 27,5% 30,0% 24,9% 24,3% 25,0% 20,0% 15,0% 11,3% 9,8% 7,9% 7,5% 10,0% 2,4% 5,0% 0,0% 2010 2011 2012 2013 2014 Taux de croissance de la valeur ajoutée aux prix courants Part de l'élevage dans la valeur ajoutée du secteur primaire

Graphique XI-6 : Taux de croissance et poids de la valeur ajoutée de l'élevage entre 2010 et 2014

Source: ANSD. Comptes nationaux du Sénégal 2014

Les importations des produits laitiers ont atteint 93,2 milliards FCFA en 2014 contre 83,7 milliards FCFA en 2013, soit une hausse de 11,3%.



Graphique XI-7: Evolution des importations des produits laitiers

Source: ANSD. Comptes nationaux du Sénégal 2014

De même, les importations de viande se sont établies à 5,0 milliards en 2014, après 4,7 milliards en 2013, soit une haussede7, 7%.

7 000 6 2 4 5 6 185 6 000 5 177 5 0 5 4 4 692 5 000 4 000 3 000 2 000 1000 2010 2011 2012 2013 2014 Importation de viandes (millions de FCFA)

Graphique XI-8: Evolution des importations de viandes

Source: ANSD. Comptes nationaux du Sénégal 2014

S'agissant des importations de moutons durant la Tabaski 2014, elles ont porté sur un effectif de 377 744 moutons contre 267 263 têtes en 2013, soit une augmentation de 110 481 têtes par rapport à l'année précédente. L'origine de ces moutons reste le Mali et la Mauritanie. Toutefois, il convient de préciser que 92050moutons invendus ont été recensés le lendemain de la fête dans les régions de Dakar, Diourbel, Kaffrine, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor.

Conclusion

L'analyse des performances du secteur de l'élevage laisse apparaître un potentiel insuffisamment exploité outre les contraintes soulignées. La forte demande en bétail et en volaille pendant les événements religieux montre la nécessité d'une meilleure prise en charge de ses difficultés.

Avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), le secteur de l'élevage pourrait devenir un des secteurs porteurs de la croissance de notre pays avec l'exécution des différents projets.